



**CCI FRANCE
MADAGASCAR**

LETTRE DE VEILLE GÉOGRAPHIQUE

Mensuel d'information et d'analyses • N° 117 • Juillet 2024



Le XIX^e Sommet de la Francophonie, prévu pour octobre 2024 en France, se profile comme un événement majeur pour les membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), ainsi que pour les relations bilatérales entre la France et Madagascar. Sous le thème « Créer, innover et entreprendre en français », ce sommet mettra en avant les dynamiques économiques et culturelles reliant les deux nations et, plus largement, la communauté francophone mondiale.

Pour la France, qui accueille cet événement pour la première fois depuis 1991, le choix de ce thème revêt une importance particulière. Il reflète une volonté de mettre en lumière la vitalité de la langue française dans un monde en pleine transformation, marqué par la mondialisation et la digitalisation. En accueillant le sommet à Villers-Cotterêts, lieu historique où François I^{er} a promulgué l'ordonnance rendant le français langue officielle, la France souligne l'enracinement profond de la langue dans l'histoire tout en projetant ses ambitions pour l'avenir. La Cité internationale de la langue française, récemment inaugurée, fournira un cadre idéal pour aborder les défis et opportunités de la francophonie contemporaine.

Pour Madagascar, membre actif de l'OIF, la francophonie est un pilier de sa politique étrangère et économique. Les relations franco-malgaches, renforcées par une coopération historique et des échanges commerciaux significatifs, illustrent l'importance de la langue française dans les relations internationales. En 2023, les échanges commerciaux entre les deux pays ont atteint un milliard d'euros, démontrant la robustesse de cette relation. Les entreprises françaises jouent un rôle crucial dans le développement économique de Madagascar, notamment par la création d'emplois et le renforcement des compétences locales. Ce dynamisme économique est soutenu par des partenariats stratégiques et des initiatives conjointes favorisant la croissance et l'innovation.

La francophonie économique, en pleine expansion, reconnaît le français non seulement comme un vecteur culturel, mais aussi comme un atout économique. Des études montrent que le partage du français peut accroître les échanges commerciaux et la richesse des pays francophones. À Madagascar, où le français est une langue de travail essentielle, cette dimension économique se traduit par des opportunités concrètes dans divers secteurs, dont l'agriculture et le textile. En tant que deuxième plus grand client de Madagascar, la France importe une part importante des produits agricoles et textiles malgaches, renforçant ainsi les liens économiques entre les deux pays.

À l'approche du Sommet de la Francophonie 2024, plusieurs questions se posent : Comment le rayonnement de la langue française peut-il être renforcé dans un monde dominé par l'anglais ? Comment la francophonie peut-elle s'adapter aux défis de la globalisation tout en préservant la diversité culturelle ? Et comment Madagascar peut-elle utiliser son appartenance à la francophonie pour stimuler son développement économique et social ?

Ce sommet sera une occasion unique de répondre à ces questions et d'explorer les nombreuses facettes de la francophonie. Il mettra en lumière les initiatives de solidarité et de développement durable, tout en célébrant la créativité et la diversité des expressions culturelles francophones.

La francophonie, bien plus qu'une communauté linguistique, est un espace de dialogue, de coopération et d'innovation. Pour Madagascar, elle représente une opportunité précieuse de renforcer ses relations avec la France et d'autres pays francophones, tout en s'inscrivant dans une dynamique globale de croissance. Le XIX^e Sommet de la Francophonie constituera une plateforme idéale pour discuter de ces enjeux et dessiner les contours d'une francophonie renouvelée, inclusive et dynamique. En célébrant la langue française et ses multiples expressions, cet événement rappellera l'importance de la coopération internationale et du dialogue interculturel dans un monde en perpétuelle mutation.

Ainsi, la francophonie s'affirme non seulement comme un héritage précieux, mais aussi comme un levier pour l'avenir, capable de relever les défis contemporains tout en créant de nouvelles opportunités pour tous ses membres. Madagascar, avec ses richesses culturelles et économiques, aura un rôle clé à jouer dans cette dynamique. Les discussions et les initiatives issues du Sommet de 2024 seront déterminantes pour façonner l'avenir de la francophonie et renforcer ses liens économiques et culturels dans les années à venir.

04

INFOGRAPHIE

Les chiffres du mois

05

MEMO ECONOMIQUE

Bpifrance, la Banque des entrepreneurs

06

BRÈVES DE L'ÉCONOMIE

L'essentiel des actualités économiques du mois

07

DOSSIER

Madagascar et Mayotte : Une Coopération Régionale en Pleine Expansion

09

ECONOMIE BLEUE

Filière crevette : les recettes atteignent 7 milliards d'ariary en trois mois

10

SOUTIEN FINANCIER

FMI : 60 millions de dollars attendus dans le cadre de la FRD

11

TOURISME

Madagascar : un incontournable du tourisme africain dans le Top 10

12

ECONOMIE REGIONALE

Les compétences sectorielles : un tremplin pour le rayonnement des régions africaines, selon l'OCDE

13

REFORME FISCALE

G20 : une initiative pour taxer les super-riches en discussion

14

CCIFM

Echos du mois

16

ÉCONOMIE – FINANCES

Evolution des investissements mondiaux dans les énergies propres - Offre mondiale du pétrole - Commerce bilatéral France - Madagascar - Relevé des prix

19

AGENDA

Dates et événements à retenir

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de la CCI France Madagascar, est interdite.

CLAUDE DE NON-RESPONSABILITE

La CCI France Madagascar ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés.

05

BRÈVES DE L'ÉC

09



10



11



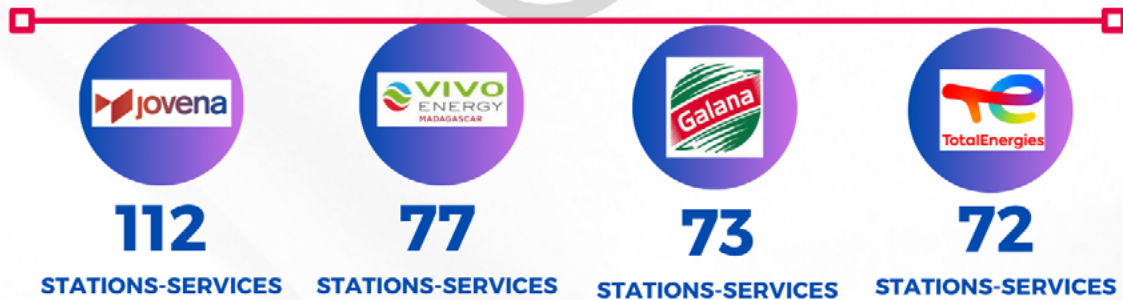
13



34 568 MILLIONS

d'ariary d'investissements réalisés par les opérateurs pétroliers pour 2023 avec 334 stations-services réparties sur l'ensemble du territoire national

SOURCE : OMH



2,3 %

l'augmentation des prix à la consommation en juillet 2024 en France

SOURCE : INSEE



40 %

seulement des compagnies d'électricité sont financièrement viables dans les pays en développement

SOURCE : BANQUE MONDIALE

Cours des changes du 31/07/2024

Devises	Plus bas	Plus haut	Cours de référence
USD	4 538,00 Ariary	4 555,00 Ariary	4 543,84 Ariary
EUR	4 888,00 Ariary	4 914,00 Ariary	4 902,34 Ariary

Bpifrance, la Banque des entrepreneurs

bpifrance

Mission:

Bpifrance finance et accompagne les entreprises françaises dans leurs projets de développement, de transition écologique et énergétique, d'innovation et à l'international.

En partenariat avec des cabinets de conseil et des organismes de formation reconnus, Bpifrance propose des solutions d'accompagnement sur mesure pour les start-ups, TPE, PME et ETI.

Financement:

Bpifrance offre un continuum de financement : **gestion de trésorerie, expansion internationale, acquisition d'équipements, préparation à la croissance externe, et renforcement des capacités d'innovation**

Des solutions de financement diversifiées : **prêts à court, moyen et long terme, crédit-bail, prêts sans garantie, prêts innovation, prêts sectoriels (transition écologique et énergétique, industrie, tourisme, ...)**

Bpifrance dans le monde

Service de proximité :

▶ **50** implantations régionales

réparties sur ▶ **5** zones : Europe, Afrique subsaharienne, MENA (Moyen Orient et Afrique du Nord), Asie-Pacifique et les Amériques.

<https://www.bpifrance.fr/>

Énergies renouvelables. Une nouvelle centrale solaire a été inaugurée dans la commune rurale d'Anosibe Ifanja, district de Miarinarivo, région Itasy. Ce projet, fruit d'un partenariat public-privé entre l'État malgache et la société WeLight Madagascar, vise à renforcer la capacité de production d'énergies renouvelables et à améliorer l'accès à l'électricité. La centrale, avec une capacité de 33 kWc et une batterie de 82 kWh, peut approvisionner en permanence 500 ménages, soit 5 128 bénéficiaires directs. Actuellement, 155 fokontany à travers Madagascar bénéficient déjà d'électricité grâce à la coopération entre le ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures (MEH), l'Agence de Développement de l'Électrification Rurale (ADER) et WeLight Madagascar. Selon Thierry Andriantsoa, secrétaire général du MEH, cet accès à l'électricité devrait stimuler l'économie locale, avec 30% des consommateurs utilisant déjà des machines pour des activités économiques productives.

Agriculture biologique. Madagascar a commencé à pratiquer la technologie blockchain dans le secteur de l'agriculture biologique, servant d'outil de traçabilité numérique depuis la plantation jusqu'à la consommation. Cette initiative vise à répondre aux exigences des consommateurs internationaux soucieux de l'origine et de la qualité des produits bio, en garantissant des certifications valables à l'international. La blockchain permet de réduire les fraudes alimentaires, potentiellement économisant 31 milliards USD par an d'ici 2024 selon Juniper Research, un des principaux cabinets d'analyse spécialisé dans l'identification et l'évaluation des secteurs de marché à forte croissance au sein de l'écosystème numérique. À Madagascar, deux entreprises, Sahanala et Biovanilla, sont pionnières dans l'application de cette technologie pour la production de vanille certifiée biologique.

Performances économiques de l'Afrique subsaharienne. La demande de financement au titre de Facilité Élargie de Crédit (FEC) et de Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD) pour Madagascar a été accordée par le Fond Monétaire International. La Grande Ile bénéficie d'une enveloppe de 337 millions de dollars pour la FEC et d'un montant de 321 millions de dollars pour la FRD. Destiné à soutenir la résilience économique malgache, une partie du montant de la FEC dont 48 millions de dollars ont été déjà décaissés. Ce programme FEC servira d'appui crucial nécessaire à la viabilité budgétaire, au renforcement de la gouvernance, à la stabilité monétaire et financière, au soutien à l'industrialisation et au développement du capital humain. A son tour, les fonds octroyés dans le cadre du programme FRD sont prévus pour éradiquer les vulnérabilités climatiques en concevant des politiques climatiques appropriées.

Economie bleue. La région Vakinankaratra se distingue par une hausse de la productivité piscicole, résultat de la collaboration du ministère de la Pêche et de l'Économie bleue et de l'ONG APDRA. Un exemple de cette réussite est le système extensif utilisé par les pisciculteurs du fokontany d'Andremasoandro, dans la commune et le district de Betafo, qui a donné des résultats positifs. Betafo est également reconnu comme le principal producteur d'alevins de carpes à Madagascar, grâce à l'adoption de techniques de décalage de ponte, permettant une production continue tout au long de l'année. Dans le fokontany d'Andremasoandro, plus de cent producteurs possèdent chacun une éclosierie et au moins une dizaine de géniteurs, avec chaque géniteur produisant entre 30 000 et 100 000 alevins deux fois par an. Cette activité s'avère rentable, attirant de plus en plus de femmes et de jeunes. Elle génère non seulement des revenus mais aussi des emplois locaux, et l'élevage de carpes pour le grossissement des alevins constitue une autre source d'activité lucrative pour la population locale.

Valorisation et recyclage des déchets. Pour la première fois à Madagascar, la décharge d'Andralanitra verra l'installation d'une usine de transformation de déchets en biogaz, compost et fertilisant agricole. Ce projet lancé récemment, s'inscrit dans le cadre d'un partenariat public privé incluant Apis Solutions, la Commune Urbaine d'Antananarivo et Société Municipale d'Assainissement (SMA) avec la contribution de quelques investisseurs malgaches. Connue comme entreprise spécialisée dans la gestion et valorisation des déchets, Apis Solutions prendra le lead de ce projet, et assumera le coût de l'investissement, à hauteur de 60 millions d'euros avec le soutien des partenaires financiers locaux et internationaux. Dans la pratique, quatre unités de méthanisation seront à mettre en place qui sont dans la mesure de traiter 20 tonnes de déchets par jour. Ce projet s'affirme donc comme solution au problème de gestion des déchets de la ville d'Antananarivo sachant que la ville d'Antananarivo est classée comme 2e ville la plus polluée au monde et la ville la plus sale en Afrique. Ce projet de transformation d'ordures représente plusieurs intérêts pour la capitale à commencer par la gestion de la crise sanitaire liée aux ordures, la production d'une nouvelle énergie et la production d'un compost au profit des agriculteurs.

Madagascar et Mayotte : Une Coopération Régionale en Pleine Expansion

La coopération entre Madagascar et Mayotte, orchestrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie France Madagascar (CCIFM), franchit une nouvelle étape ambitieuse.

La récente visite de la Présidente de la CCIFM à Mayotte et la signature d'une convention entre la CCI France International et le Mouvement des Entreprises de France International (MEDEF International) propulsent cette coopération à un niveau supérieur, tandis que le partenariat établi avec l'Association de Développement et d'Innovation de Mayotte (ADIM) continue de dynamiser les échanges économiques.

Une Dynamique Commerciale Renforcée

Depuis plusieurs années, la CCIFM et l'ADIM collaborent étroitement pour stimuler les relations économiques entre Madagascar et Mayotte. Ce partenariat a été un catalyseur majeur pour le développement de plusieurs projets communs et pour l'amélioration des interactions entre les entreprises des deux territoires. Bien que les processus logistiques et douaniers n'aient pas été simplifiés, cette coopération a permis d'optimiser les opportunités commerciales en facilitant l'accès aux marchés locaux et en encourageant les investissements réciproques. Grâce à des forums d'affaires, des missions commerciales et des projets de développement industriel, les entreprises des deux îles ont pu surmonter certains obstacles et explorer de nouvelles collaborations.

Vers une Intensification de la Coopération

Le récent voyage de la Présidente de la CCIFM à Mayotte pourrait marquer un tournant significatif dans cette coopération. Lors de cette visite, la Présidente, Johanne Raharinosy, accompagnée de Miandra Ratriamoarivony, Président de la commission Juridique et environnement des affaires de la CCIFM ont pu rencontrer Madame Nazra Selemani, Secrétaire Générale du MEDEF.



Cette rencontre était l'occasion de discuter des moyens d'intensifier la coopération entre Madagascar et Mayotte. En effet, le MEDEF Mayotte, aujourd'hui présidé par Carla Baltus, joue un rôle crucial dans le soutien aux entreprises locales et le développement économique de l'île. L'organisation est un acteur clé pour améliorer les relations économiques internationales et renforcer l'environnement des affaires à Mayotte.

Une collaboration envisagée donc, entre la CCIFM et le MEDEF Mayotte et qui pourrait s'inscrire dans la continuité de la synergie mise en place en juin dernier avec la signature d'une convention entre le MEDEF International et la CCI France International, dont est membre la CCIFM.



Un partenaire clé pour le développement industriel

Avec ses 375 km² situés à l'entrée du canal de Mozambique, Mayotte se trouve à un carrefour stratégique pour le développement industriel. En pleine phase d'industrialisation, l'île cherche actuellement à développer une industrie de transformation pour accéder aux marchés européens. Nourdine Hakim, fondateur du Groupe Green Fish de Mayotte, lors de son passage à Madagascar a d'ailleurs souligné l'importance de la coopération entre Mayotte et Madagascar pour atteindre cet objectif, en affirmant que cette coopération est cruciale pour atteindre les marchés européens, notamment dans les secteurs agricoles et la pêche.



Les produits comme la vanille, le cacao, le café et le riz bénéficient déjà de cette collaboration, avec Mayotte qui s'appuie sur Madagascar pour assurer un approvisionnement continu et de qualité.

Plusieurs axes de collaboration possibles

Les projets à venir pourraient inclure d'autres initiatives pour faciliter l'exportation et l'importation, des programmes de formation pour les entrepreneurs, et des événements de réseautage pour promouvoir les échanges d'expertise. En travaillant ensemble, Madagascar et Mayotte peuvent s'attendre à une croissance économique plus robuste, à une meilleure intégration régionale, et à des bénéfices mutuels substantiels.

Le secteur touristique de Madagascar et Mayotte, avec son immense potentiel, bénéficie par ailleurs d'une collaboration croissante qui permet de développer des offres intégrées telles que des forfaits combinés, des événements culturels partagés et des itinéraires croisés, renforçant ainsi leur attractivité internationale.

Cette synergie s'étend également aux domaines de la formation, avec une possibilité de mise en place de programmes éducatifs conjoints pour répondre aux besoins en compétences croissants, ainsi qu'à des initiatives de développement durable visant à préserver l'environnement tout en favorisant une croissance économique responsable.

L'innovation et la technologie sont également des axes majeurs de cette coopération, stimulée par l'incubation de startups et la recherche appliquée, tandis que le développement des infrastructures régionales est crucial pour renforcer les connexions et attirer des investissements.

Le partenariat établi avec l'ADIM, le futur partenariat avec le MEDEF Mayotte, ainsi que la récente convention entre la CCI France International et le MEDEF International, constituent ainsi des vecteurs cruciaux pour le développement de Madagascar et Mayotte. Ces alliances stratégiques offrent un cadre solide pour stimuler la coopération économique, encourager l'innovation, et renforcer les liens commerciaux entre les deux territoires.



En consolidant ces collaborations, Madagascar et Mayotte sont bien positionnés pour tirer pleinement parti de leurs synergies et maximiser leur potentiel de croissance. Ces initiatives promettent de créer des opportunités durables pour les entreprises et les communautés locales, tout en assurant un avenir économique prospère et intégré pour les deux îles.



Filière crevette : les recettes atteignent 7 milliards d'ariary en trois mois

ccifm@ccifm.mg

Madagascar, quatrième plus grande île du monde, est célèbre pour sa nature exceptionnelle, ses récifs coralliens et ses vastes plages de sable. Il s'agit d'ailleurs d'atouts majeurs pour le tourisme. Cependant, une autre richesse naturelle de l'île, souvent surnommée « l'or rose de Madagascar », joue un rôle crucial dans son économie : la crevette.

Les crevettes de Madagascar vivent principalement le long des côtes ouest et nord de l'île. Les adultes pondent en mer, mais les jeunes se réfugient près des côtes dans les mangroves, où elles grandissent à l'abri des racines. Cette exploitation, autrefois non réglementée, a connu un déclin progressif jusqu'à ce que des mesures de protection et de développement durable soient mises en place.

Filière crevette : des recettes prometteuses en 2024

Les dernières mises à jour du ministère de la Pêche et de l'Économie bleue de Madagascar, publiées le 17 juin, révèlent que les recettes de la filière crevette ont atteint plus de 7 milliards d'ariary en seulement trois mois pour la campagne de 2024. Plus précisément, les recettes perçues des navires ayant obtenu leurs licences pour cette campagne s'élèvent à 7,455 milliards d'ariary. Les redevances par navire totalisent plus de 6 milliards d'ariary, tandis que celles liées à l'exportation atteignent 1,4 milliard d'ariary.



Une campagne sous le signe de la transparence

La campagne actuelle, débutée le 1^{er} mars 2024 et prévue pour se terminer en novembre, s'annonce sous de bons auspices. Selon le ministère de la Pêche, les données sur la pêche des ressources halieutiques sont régulièrement mises à jour afin d'assurer une transparence accrue. Ces chiffres témoignent d'une reprise prometteuse de la filière, qui avait souffert ces précédentes années.

Actuellement, cinq sociétés malgaches disposent de licences, avec en moyenne cinq à dix chalutiers chacune. Ces entreprises, en partie responsables de cette entrée en matière encourageante, contribuent à redresser une filière qui a connu un déclin progressif de sa production au cours de la dernière décennie.

Un produit de qualité pour les marchés internationaux

Les crevettes de Madagascar, reconnues pour leur qualité, sont vendues en moyenne à 34 000 ariary sur le marché international, selon les prix publiés par la Banque centrale dans sa note de conjoncture. Ces crevettes, souvent certifiées Bio ou Label Rouge, sont particulièrement prisées sur les tables européennes. En effet, les exportations de crevettes représentent 12,5 % des exportations africaines.

Cependant, malgré cette place exceptionnelle, la filière a traversé une période difficile. En 2023, la production crevette a atteint 3 500 tonnes, dont 90 % étaient destinées à l'exportation. Ce chiffre est bien en deçà des 8 000 tonnes produites en 2013, une année où l'exportation avait rapporté 178 milliards d'ariary. En comparaison, la production de 2023 a généré une valeur Free on Board (FOB) de 124 milliards d'ariary, soit une baisse significative de 54 milliards d'ariary.

Des efforts pour une pêche durable

L'exploitation des crevettes à Madagascar est une activité clé pour l'économie du pays, créant des emplois et fournissant une source de nourriture essentielle. Pour préserver cette ressource, des réglementations strictes ont été mises en place. Les zones de pêche sont désormais bien délimitées, des périodes de fermeture protègent les femelles pendant la ponte et les tailles des mailles des filets sont conçues pour laisser échapper les crevettes trop petites et trop jeunes.

Par ailleurs, la réduction du nombre de moteurs diesel sur les navires a permis de limiter les émissions de CO₂. De plus, l'aquaculture s'est développée pour diminuer la capture d'animaux sauvages. Ces mesures visent à garantir la durabilité de la pêche et à préserver l'ensemble du milieu marin.

Conclusion

La filière crevette de Madagascar montre des signes encourageants de reprise en 2024, avec des recettes atteignant 7 milliards d'ariary en seulement trois mois. Ces résultats prometteurs sont le fruit des initiatives concertées pour une pêche durable et une gestion transparente des ressources halieutiques. Toutefois, il est encore trop tôt pour se prononcer sur les perspectives à long terme de cette filière essentielle pour l'économie malgache. Avec la poursuite des efforts de préservation et de développement durable, la crevette de Madagascar pourrait bien retrouver son statut de véritable trésor de l'océan.

FMI : 60 millions de dollars attendus dans le cadre de la FRD

ccifm@ccifm.mg

La Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD) du Fonds Monétaire International (FMI) est un mécanisme de financement à long terme. Il est conçu pour aider les pays à faible revenu et les petits États à faire face aux défis structurels liés au changement climatique et aux pandémies.

Ce dispositif offre des fonds abordables pour soutenir les réformes visant à réduire les risques pour la stabilité économique et améliorer la résilience. Les pays admissibles doivent démontrer un engagement envers des réformes de haute qualité et suivre un programme appuyé par le FMI.

Madagascar espère 60 millions de dollars du FMI

Madagascar espère un premier décaissement d'environ 60 millions de dollars dans le cadre de la FRD cette année. Cependant, plusieurs formalités doivent être remplies pour que le pays puisse bénéficier de cette enveloppe. Selon le ministre de l'Environnement et du Développement durable, Max Andonirina Fontaine, l'adoption de deux réformes avant le mois d'octobre est capitale. Ces changements en profondeur incluent la révision du statut du Comité interministériel de l'environnement (Cime) et la refonte du décret de mise en compatibilité des investissements avec l'environnement (Mecie).

Les conditions pour obtenir le financement

Les réformes visent ainsi à renforcer la gouvernance de l'agenda de lutte contre le changement climatique. L'autre objectif est aussi d'intégrer les efforts dans les procédures de Gestion des finances publiques (GFP) et de Gestion des investissements publics (GIP). La Loi de finances rectificative (LFR) 2024 prévoit des soutiens financiers de 40,7 millions de Droits de Tirage Spéciaux (DTS) dans le cadre de la FRD. Toutefois, la ministre de l'Économie et des Finances, Rindra Rabarininarison, précise que ces financements sont conditionnés par des mesures environnementales spécifiques et ne sont pas acquis d'avance.

Mesures déjà entreprises par le gouvernement

Le gouvernement malgache a déjà pris plusieurs mesures pour se conformer aux exigences de la FRD. Sur le volet énergétique, par exemple, la stratégie d'hybridation a été adoptée avec l'installation progressive de quarante-sept parcs solaires. Des allègements fiscaux pour les équipements de panneaux photovoltaïques ont également été mis en place. En outre, le reboisement est devenu une priorité nationale, soulignant l'engagement du pays à la protection de l'environnement.

Les avantages de la FRD pour Madagascar

La FRD offre à Madagascar un financement à long terme visant à renforcer la résilience et la durabilité économiques. Ce soutien est essentiel pour réduire les risques liés au changement climatique et aux pandémies, qui ont des incidences majeures sur l'économie du pays. En augmentant la marge de manœuvre de l'action publique et les réserves financières, la Grande Île pourra mieux faire face aux défis structurels à long terme.



Un soutien conditionnel et structuré

Le soutien du FMI par le biais de la FRD est étroitement lié à l'avancement des réformes adoptées par Madagascar. Ce soutien est associé à un décaissement spécifique. Cela signifie que pour chaque action entreprise, un financement correspondant est libéré, garantissant que les améliorations soient effectivement mises en œuvre avant de recevoir l'aide financière.

Le financement attendu de 60 millions de dollars dans le cadre de la FRD représente une opportunité significative pour Madagascar. En adoptant les changements nécessaires et en respectant les conditions établies par le FMI, le pays pourra non seulement renforcer sa résilience face aux défis économiques et environnementaux, mais aussi assurer une croissance durable à long terme. Les efforts du gouvernement pour améliorer la gouvernance environnementale et intégrer les mesures climatiques dans les politiques publiques sont des pas essentiels vers l'obtention de ce financement crucial.

Madagascar : un incontournable du tourisme africain dans le Top 10

ccifm@ccifm.mg

Madagascar est l'une des dix destinations touristiques les plus attractives en Afrique, si l'on croit le dernier rapport du « Country Brand Ranking » pour l'édition 2024-2025. La Grande Île, grâce à sa situation géographique unique et ses ressources naturelles paradisiaques, continue d'attirer un nombre croissant de visiteurs.

Elle se classe ainsi en dixième position sur le continent. Bien que le pays ait légèrement reculé d'une place, étant devancé par l'Éthiopie qui a fait un bond spectaculaire de quatre places, Madagascar demeure une destination de choix pour les touristes internationaux.

Un effort continu pour l'amélioration du secteur touristique

Les autorités malgaches ne ménagent pas leurs efforts pour renforcer l'attrait touristique de l'île. Lors de la cérémonie d'ouverture du Salon international du tourisme de Madagascar en juin dernier, entre autres, le président Andry Rajoelina a annoncé une augmentation du nombre des aéronefs, visant à améliorer la connectivité du pays. De plus, une nouvelle ligne directe entre Madagascar et Dubaï, aux Émirats Arabes Unis, sera inaugurée en septembre prochain. Une initiative qui offre une opportunité supplémentaire pour attirer des visiteurs de cette région.



Madagascar : le 8^{ème} continent

Avec environ 5 000 kilomètres de littoral et une population de plus de 30 millions d'habitants répartie sur une superficie de près de 600 000 kilomètres carrés, Madagascar est souvent qualifié de « huitième continent ». Ce surnom reflète la diversité exceptionnelle de ses parcs naturels, de sa géographie et de son patrimoine environnemental unique au monde. Les visiteurs peuvent explorer des montagnes, des plateaux, des forêts et des terres agricoles. Des villes et villages à l'architecture influencée par diverses cultures font également le charme de l'île.

Un développement touristique qualitatif

Madagascar mise sur un tourisme de qualité, avec une multiplication des offres d'hébergement ces dernières décennies. Des hôtels cinq étoiles et des sites touristiques haut de gamme vont également voir le jour, garantissant un accueil chaleureux aux visiteurs. La gastronomie locale, la culture cosmopolite et les nombreuses activités comme la plongée sous-marine et les sports aquatiques sont autant d'attraits qui séduisent les touristes. Le développement des transports en commun et l'amélioration de l'accessibilité contribuent aussi à cette dynamique.

Un patrimoine naturel et culturel exceptionnel

L'île se distingue par sa biodiversité extraordinaire, avec un taux d'endémisme très élevé : environ 80 % pour la flore et des pourcentages encore plus importants pour la faune. Plus de 90 % des lémuriers, 106 des 250 espèces d'oiseaux et 98 % des reptiles et amphibiens sont endémiques à Madagascar. Les visiteurs peuvent admirer les primates, les tortues, les baleines à bosse et les raies mantas dans leur habitat naturel. On y retrouve avec joie de nombreuses autres espèces uniques, faisant la particularité du pays.

Madagascar, une île de contraste

Les différentes zones climatiques et la variété des paysages, allant des montagnes aux savanes sèches ainsi que des côtes protégées aux îles tropicales, confèrent à Madagascar un énorme potentiel touristique. La diversité culturelle, avec ses 18 tribus et ses traditions distinctes, enrichit encore l'expérience des visiteurs. Le capital touristique exceptionnel de Madagascar, allié à une offre croissante d'infrastructures d'accueil, garantit une expérience inoubliable à chaque visiteur.

Avec ses paysages spectaculaires, sa biodiversité unique et sa richesse culturelle, Madagascar continue de se positionner comme une destination touristique de premier plan en Afrique. Les efforts continus pour améliorer les infrastructures et diversifier les offres touristiques, conjugués à l'accueil chaleureux de ses habitants, assurent au pays une place de choix dans le cœur des voyageurs du monde entier.

Les compétences sectorielles : un tremplin pour le rayonnement des régions africaines, selon l'OCDE

ccifm@ccifm.mg

Dans son rapport annuel sur les dynamiques de développement en Afrique, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) met en lumière les compétences spécifiques qui pourraient propulser chaque sous-région africaine au rang de référence mondiale dans certains secteurs.

Numérique, mines, agriculture... ce tour d'horizon révèle des perspectives prometteuses pour le continent africain, à condition de mettre en œuvre des politiques stratégiques adaptées.

Une population jeune et hautement qualifiée en 2050

D'ici 2050, la population africaine en âge de travailler devrait presque doubler pour atteindre 1,556 milliard d'individus. Une portion croissante de ce nombre sera constituée de profils hautement qualifiés. Cette évolution démographique représente une opportunité majeure pour les entreprises présentes et futures. Cependant, pour tirer pleinement parti de cette manne de talents, les pays africains doivent orienter les formations académiques et professionnelles vers des secteurs clés. Ces derniers peuvent effectivement générer une croissance exponentielle et un rayonnement international tout en réduisant le chômage.

Énergies renouvelables, agriculture, mines et numérique : des secteurs stratégiques

Si l'on croit l'OCDE, chaque région africaine possède des atouts spécifiques qui pourraient la positionner comme leader mondial dans certains domaines. En Afrique du Nord, les énergies renouvelables sont identifiées comme un secteur stratégique. Le Maroc et l'Égypte, par exemple, montrent déjà des ambitions fortes dans ce domaine. Une augmentation de 1 % de la surface dédiée aux énergies renouvelables pourrait multiplier par 24 la production actuelle de ces énergies sur le continent, selon Arthur Minsat, chef de l'Unité Afrique, Europe et Moyen-Orient au Centre de développement de l'OCDE.

En Afrique de l'Ouest, l'accent est mis sur l'agriculture. Cette région compte plusieurs des plus grands producteurs mondiaux de divers produits agricoles. L'amélioration des compétences agricoles pourrait transformer cette zone en un véritable grenier du monde. Pour l'Afrique centrale et australe, les savoir-faire dans le domaine des mines sont essentiels. La République démocratique du Congo, par exemple, est un acteur majeur dans la production de cobalt, mais sa capacité de transformation reste limitée. Des expertises accrues pourraient ouvrir de nouveaux marchés, notamment celui des batteries pour véhicules électriques.

L'Afrique de l'Est, quant à elle, se distingue par son avance dans le domaine numérique. Des pays comme le Kenya, avec Safaricom et le mobile banking, ou le Rwanda, qui progresse rapidement, sont déjà des exemples à suivre. Le développement des compétences numériques dans cette région pourrait renforcer sa position de leader continental et mondial dans ce secteur.

Des compétences pour reconfigurer la main-d'œuvre mondiale

L'OCDE souligne également que la multiplication des profils hautement qualifiés en Afrique pourrait redessiner la main-d'œuvre mondiale. La croissance démographique attendue contraste avec le vieillissement des populations dans d'autres régions du monde. Cette évolution pourrait faire du continent un vivier de talents de plus en plus éduqués et compétents.

Cependant, pour maximiser cette opportunité, les pays africains doivent élaborer et mettre en œuvre des visions stratégiques claires. Cela implique de mobiliser les investissements nécessaires pour développer des compétences alignées aux meilleures pratiques mondiales et répondre aux besoins des entreprises. Le rapport de l'OCDE insiste sur l'importance d'un changement dès le plus jeune âge pour assurer une maîtrise de base des expertises fondamentales. Cela pourrait multiplier le PIB de l'Afrique par 22 d'ici 2030, atteignant environ 154 000 milliards de dollars.



La fuite des cerveaux : un défi persistant

Malgré les perspectives optimistes, un défi majeur demeure : la fuite des cerveaux. En 2020, 74 % des travailleurs africains hautement qualifiés ont choisi de quitter le continent. Pour remédier à cette problématique, les pays concernés doivent améliorer les conditions de travail pour ces professionnels. Les experts de l'OCDE estiment que la rétention des talents est cruciale pour le développement économique durable du continent.

Pour conclure, on peut dire que les compétences sectorielles identifiées par l'OCDE offrent une feuille de route claire pour le développement économique des régions africaines. En investissant dans les énergies renouvelables, l'agriculture, les mines et le numérique, l'Afrique peut non seulement réduire les inégalités et le chômage. Il peut aussi se positionner comme un acteur clé sur la scène mondiale. En revanche, la réussite de cette transformation dépendra de la capacité des gouvernements à mettre en place des politiques stratégiques. Ils doivent également créer un environnement favorable pour retenir et attirer les talents.

G20 : une initiative pour taxer les super-riches en discussion

ccifm@ccifm.mg

Les ministres des Finances des pays du G20 se sont récemment réunis à Rio de Janeiro, au Brésil, pour discuter de la mise en place d'une fiscalité plus juste pour les super-riches. Cette réunion préparatoire au sommet du G20 prévu en novembre a abouti à un engagement de coopération.

Celui-ci vise à réduire les inégalités économiques par une taxation accrue des personnes les plus fortunées. Cependant, cette initiative reste une déclaration d'intention et non un accord concret sur la mise en place d'un impôt mondial.

Un accord de principe

Les ministres des Finances ont convenu de l'importance de travailler ensemble pour que les personnes très fortunées soient effectivement imposées. La déclaration finale met en avant la nécessité de politiques fiscales efficaces, équitables et progressives pour lutter contre les inégalités de richesse et de revenu. Il s'agit, en effet, d'éléments qui compromettent la croissance économique et la cohésion sociale. « Du point de vue moral, c'est quelque chose d'important que les vingt nations les plus riches considèrent que nous avons un problème qui est d'avoir une fiscalité progressive sur les pauvres et non sur les riches », a déclaré Fernando Haddad, ministre des Finances brésilien.



La position des différents pays

Bien que le Brésil ait poussé pour la création d'un impôt minimum sur les plus fortunés, il n'a pas réussi à obtenir un consensus, en raison notamment de la résistance des États-Unis et de l'Allemagne. Les États-Unis, tout en soutenant l'idée que les plus riches devraient payer leur juste part, estiment que la fiscalité doit rester une affaire nationale. L'Allemagne a également exprimé son opposition à une taxe négociée à l'échelle mondiale. En revanche, la France, l'Afrique du Sud, l'Espagne et l'Union africaine se sont montrées favorables à une taxation internationale des super-riches.

Les soutiens et les critiques

La directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva, a salué l'initiative du G20. Elle estime que la promotion de la justice fiscale est cruciale pour

l'acceptation sociale des décisions budgétaires difficiles. L'économiste français Gabriel Zucman a également exprimé sa satisfaction, soulignant que pour la première fois, les pays du G20 s'accordent sur la nécessité de revoir la fiscalité des super-riches.

Cependant, certains critiques, comme Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie, et Camila Jardim de Greenpeace, estiment que des actions plus concrètes sont nécessaires. Stiglitz appelle à l'établissement de normes minimales coordonnées, tandis que Jardim met en avant l'urgence de la crise climatique et l'injustice de faire porter son coût sur les contribuables ordinaires plutôt que sur les ultra-riches.

Un long chemin à parcourir

La coopération internationale en matière fiscale reste un défi, chaque nation étant jalouse de sa souveraineté fiscale. Le G20, déjà fragmenté par les divisions entre pays occidentaux et la Russie depuis le début de la guerre en Ukraine, a néanmoins réussi à publier trois textes importants. Il s'agit d'une déclaration sur la fiscalité, d'un communiqué final plus large et d'un document séparé par la présidence brésilienne évoquant les crises géopolitiques. Le communiqué final, signé par tous les pays, ne mentionne pas explicitement les conflits en Ukraine et à Gaza. Il fait toutefois référence aux « guerres et escalades des conflits » comme facteurs de risque pour l'économie mondiale.

Perspectives d'avenir

La déclaration sur la coopération fiscale internationale marque une étape importante, mais la route vers un système fiscal globalement équitable est encore longue. Les pays du G20 devront surmonter de nombreux obstacles pour transformer cet engagement en mesures concrètes et efficaces. Le sommet de novembre sera l'occasion de voir si ces intentions se traduiront par des actions tangibles et coordonnées. L'objectif est la lutte contre les inégalités économiques et la promotion d'une fiscalité plus juste à l'échelle mondiale.

En résumé, bien que les discussions du G20 sur la taxation des super-riches soient prometteuses, elles restent à un stade préliminaire. La volonté de coopération est là, mais les divergences entre les pays devront être résolues pour que cette initiative puisse réellement voir le jour.

Ampela afterwork – 02 juillet 2024



Initié par Baobab Banque Madagascar, une entreprise membre de la CCI France Madagascar, l'évènement Ampela afterwork s'est tenu le 02 juillet 2024. Cet évènement, en partenariat avec METANESIS CONSULTING et METANESIS MOVE UP, avait pour thème « **Profil Comportemental : Révéler la manager qui est en soi** » et était animé par Alexandra Kizizié, Fondatrice de MOVE UP et Présidente de la Commission Genre et Entrepreneuriat Féminin au sein de la CCIFM.

Célébration de la fête nationale française à l'Ambassade de France à Madagascar - 14 juillet 2024



La CCI France Madagascar a eu l'honneur de participer à la célébration du 14 juillet, fête nationale française, qui s'est tenue à la Résidence de l'Ambassade à Madagascar. La Chambre a été représentée par sa présidente Johanne Raharinosy et quelques administrateurs, Jonathan Ranjatoelina - Conseiller Formation, Mireille Ranaivo - Secrétaire Guy Séverin Foka Kadji - Conseiller BPO, et Alain Razafindrabe - Vice – Président.

Célébration du 50^e anniversaire de la présence d'Egis à Madagascar – 16 juillet 2024



Mme Johanne Raharinosy, Présidente de la CCIFM a assisté à la journée porte ouverte marquant la célébration du 50 ans d'existence d'Egis Inframad à Madagascar, filiale du Groupe Egis en Afrique. Durant ces cinq décennies, ce bureau d'étude d'ingénierie a laissé des empreintes indélébiles et grandioses pour la Grande Ile : projets routiers, portuaires, aéroportuaires, ferroviaires, réalisation d'ouvrages d'art, assainissement et gestion de déchets, études environnementales, contrôles de construction de bâtiments, ingénierie de formation et éducation, conseils.

Lancement officiel des travaux du centre de valorisation des déchets d'Andralanitra – 18 juillet 2024



La CCI France Madagascar, représentée par Mme Johanne Raharinosy a honoré de sa présence la cérémonie de lancement officiel des travaux de construction de l'usine de valorisation de déchets à Andralanitra. Attendu depuis plusieurs années, ce projet de transformation d'ordures représente plusieurs intérêts pour la capitale à commencer par la gestion de la crise sanitaire liée aux ordures, la production d'une nouvelle énergie et la production d'un compost au profit des agriculteurs.

Célébration de la Fête du Trône du Maroc à Madagascar – 30 juillet 2024



La Présidente de la CCIFM Mme Johanne Raharinosy accompagnée par certains administrateurs tels que Mme Marieme Sav Sow, M. Guy Séverin Foka Kadji et M. Alain Merlot ont honoré de leur présence la fête du trône qui s'est tenue à l'Ambassade du Maroc à Madagascar le 30 juillet. Cette commémoration marque l'anniversaire de l'accession au pouvoir de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et ses 25 ans de règne. Cette célébration symbolise l'amitié et la coopération entre le Maroc et Madagascar, renforçant ainsi les liens culturels et économiques entre les deux nations.

Atelier team building de mise en place du réseau SAE – 31 juillet 2024

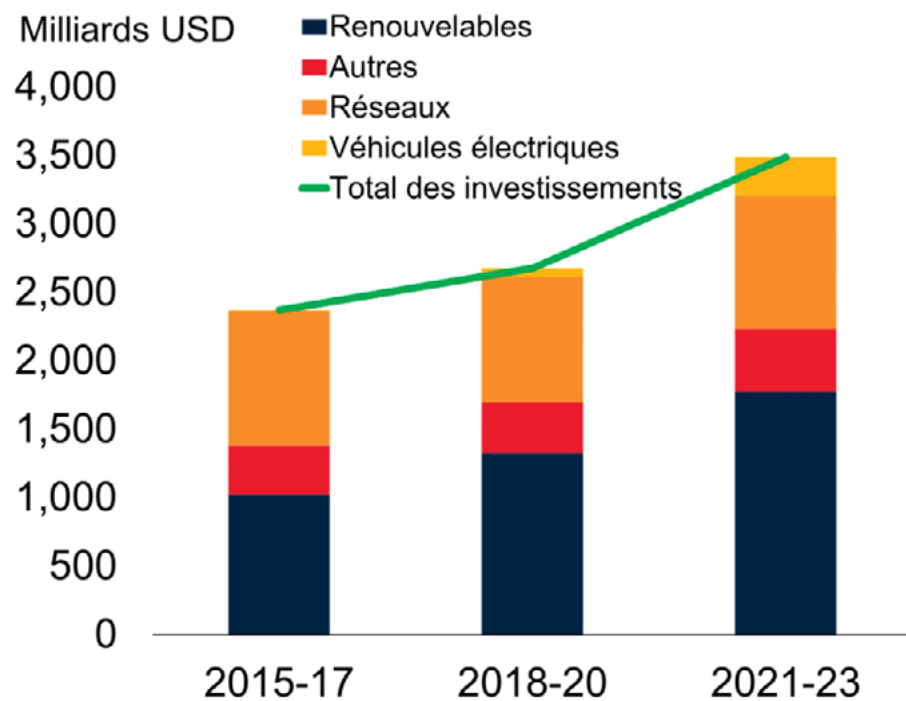


La Chambre de Commerce et d'Industrie France Madagascar (CCIFM), représentée par Rita Andriamiharisoa, Responsable Appuis aux Entreprises, a participé activement au team building et atelier de lancement du Réseau Malagasy des Structures d'Accompagnement d'Entreprises (SAE).

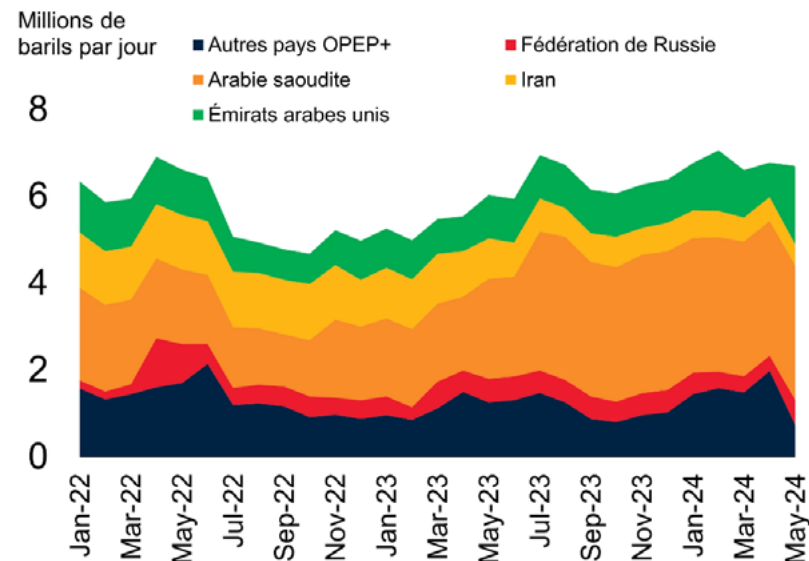
Cet événement marque la création officielle du réseau Madagascar SAE, qui a défini sa vision, sa mission et ses valeurs, dans le cadre du programme INCUBOOST financé par l'Union Européenne, et mis en œuvre par l'ONUDI et l'UNCDF.

L'objectif principal du programme INCUBOOST est de soutenir les jeunes entrepreneurs malgaches en leur fournissant les outils et les réseaux nécessaires pour lancer et développer leurs entreprises, contribuant ainsi à la création d'emplois durables. Ce projet s'inscrit dans une initiative plus large visant à renforcer l'écosystème entrepreneurial en Afrique, notamment à Madagascar, en Angola, en Somalie, en Éthiopie et aux Comores.

EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS MONDIAUX DANS LES ÉNERGIES PROPRES



OFFRE MONDIALE DU PETROLE



Source : Banque Mondiale

ÉCONOMIE – FINANCES
COMMERCE BILATÉRAL FRANCE-MADAGASCAR

Année 2022 à 2024

Exportations FAB hors matériel militaire (valeurs brutes en milliers d'euros)				
	Année 2022	Année 2023	5 mois 2023	5 mois 2024
Total	204 893	196 881	27 690	22 910
1320 - Tissus	64 580	69 616	22 822	18 638
2120 - Préparations pharmaceutiques	33 662	30 831	10 076	13 526
1091 - Aliments pour animaux de ferme	17 729	14 275	5 023	5 017
1419 - Autres vêtements et accessoires	16 393	9 640	4 669	3 829
2620 - Ordinateurs et équipements périphériques	12 750	10 183	3 556	3 260
1396 - Autres textiles techniques et industriels	10 853	13 038	4 063	2 285
1051 - Produits laitiers et fromages	7 207	7 798	3 827	2 074
1399 - Autres textiles n.c.a.	7 954	4 152	1 288	2 168
2229 - Autres produits en matières plastiques	4 681	5 057	2 581	1 519
1512 - Articles de voyage, de maroquinerie, de sellerie et de bourrellerie	6 669	4 816	1 903	1 403
2813 - Autres pompes et compresseurs	5 373	7 438	2 872	1 670
2059 - Autres produits chimiques n.c.a.	4 872	5 636	1 562	1 539
2042 - Parfums et produits pour la toilette	4 383	5 010	1 765	1 731
2599 - Autres produits métalliques n.c.a.	4 905	4 858	1 604	1 392
2712 - Matériel de distribution et de commande électrique	2 882	4 531	948	1 271

Importation CAF hors matériel militaire (en millions d'euros)				
	Année 2022	Année 2023	5 mois 2023	5 mois 2024
Total	605 246	514 362	226 386	179 901
1020 - Préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche	110 049	118 565	43 782	28 627
0128 - Plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	187 890	102 594	64 139	30 809
1413 - Autres vêtements de dessus	41 960	52 917	22 615	23 502
1039 - Autres préparations et conserves à base de fruits et légumes	44 196	40 234	17 615	20 341
1414 - Vêtements de dessous	40 271	40 296	17 637	18 832
1419 - Autres vêtements et accessoires	39 465	40 144	19 684	19 534
0124 - Fruits à pépins et à noyau	17 567	28 504	580	278
1412 - Vêtements de travail	43 816	28 890	13 534	11 081
1439 - Autres articles à mailles	22 673	17 244	3 022	3 697
1629 - Autres objets en bois ; objets en liège, vannerie et sparterie	16 579	16 270	10 794	9 296
1512 - Articles de voyage, de maroquinerie, de sellerie et de bourrellerie	15 427	13 725	6 085	6 645
2053 - Huiles essentielles	13 428	9 147	3 762	4 145
1084 - Condiments et assaisonnements	11 925	5 832	3 137	3 114

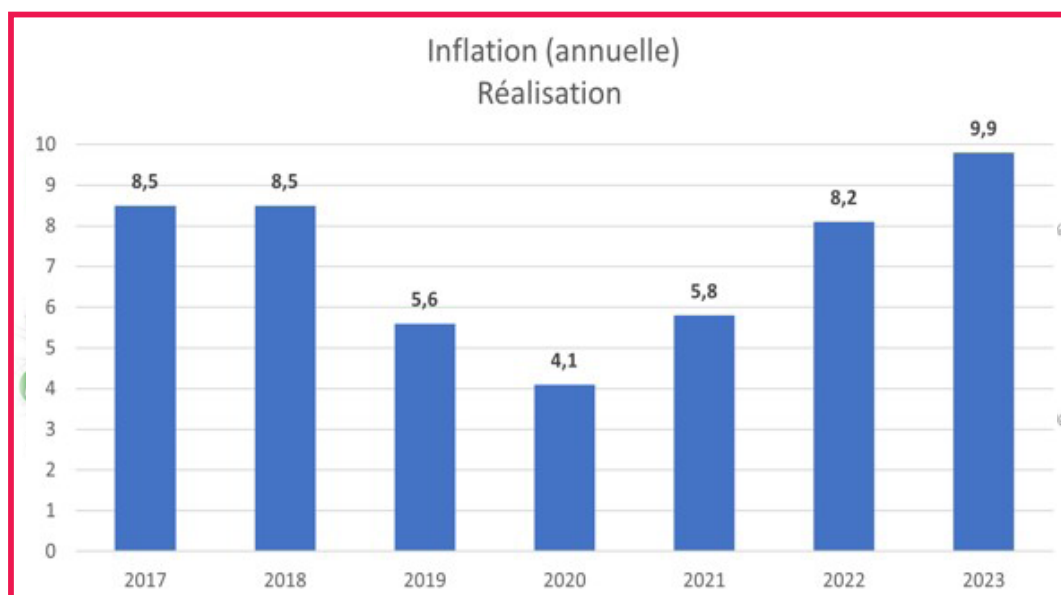
Source : Direction générale des douanes et droits indirects français

ÉCONOMIE – FINANCES
RELEVÉ DES PRIX - JUILLET 2024

PRODUITS	QUANTITE/ QUALITE	JUILLET 2023	JUILLET 2024	VARIATION %
1- Relevé des prix en grande distribution (en Ariary)				
Riz	Makalioka 1 kg	3 560	4 300	20,79
Sucre	blanc 1 kg	9 500	8 990	-5,37
Huile Ordinaire	le litre	11 500	13 590	18,17
Huile d'arachide	le litre	32 000	29 990	-6,28
Pain	baguette de 170 g	1 000	1 000	0,00
Pomme de Terre	le kilo	5 900	6 000	1,69
Bière THB (Nu)	bouteille de 65 cl NU	3 500	4 000	14,29
Poulet de chair	le kilo	19 700	21 100	7,11
Poulet fermier	le kilo	22 400	22 500	0,45
Bœuf basse côte	le kilo	17 200	19 900	15,70
<i>Source: Carrefour Ankorondrano</i>				

2. Relevé des prix des carburants (en Ariary)				
gaz oil	le litre	4 900	4 900	0,00
super 95	le litre	5 900	5 900	0,00
pétrole lampant	le litre	2 430	2 430	0,00
gaz	bouteille de 12,5 kg NU	83 900	94 000	12,04
<i>(Source : TotalEnergies Ankorondrano)</i>				

Ces prix ont été relevés auprès de Carrefour Ankorondrano pour les produits de grande consommation, et TotalEnergies Ankorondrano pour ce qui concerne les prix des carburants.
 Les prix constatés sont comparés avec ceux de l'année précédente, à la même période, afin d'avoir un aperçu de leur évolution.



EVENEMENTS de la CCI France Madagascar

10 octobre 2024

Club affaires avec l'APM et le GEM

La CCIFM organisera un club affaires en collaboration avec le Groupement des Entreprises de Madagascar et l'Association Progrès du Management, sous le thème de « Travailler moins et diriger mieux : une question de rythme et d'équilibre de vie » présenté par Christian Barqui.

25 Octobre 2024

Conférence avec Move Up

Cette conférence, sous le thème de « comment transformer vos défis en source d'inspiration et de réussite ? » se tiendra le 25 octobre au Novotel Alarobia.

EVENEMENTS ECONOMIQUES

03 et 04 Octobre
2024

Francotech

Business France, en partenariat avec l'Alliance des Patronats Francophones organise ce salon « FrancoTech » en parallèle avec le Sommet de la Francophonie. Cet évènement se tiendra à Paris et est destiné à promouvoir les solutions innovantes de la communauté francophone et à favoriser les rencontres d'affaires entre les opérateurs économiques.

14 et 15 Octobre
2024

3^e édition du Business Seminar Afrique australe – Océan indien

Ce séminaire a pour objectif de stimuler et de renforcer les échanges économiques et commerciaux entre la France et les pays de l'Afrique australe, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de coopération et de croissance mutuelle.

19 au 23 Octobre
2024

SIAL Paris 2024

Sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République Française, le salon agroalimentaire SIAL de renommée mondiale se tiendra à Paris.

09 Novembre 2024

Forum JNDA Bridge Africa - Rencontre des Diasporas et de l'Afrique

Rencontre pour la diaspora africaine coorganisée par deux leaders engagés dans la coopération économique entre l'Europe et l'Afrique : Club des Bâisseurs et ANIMA. Cet évènement se tiendra le samedi 09 novembre 2024 à la Maison de la Chimie Paris.

21 novembre 2024

Beaujolais nouveau

Soirée culturelle mettant à l'honneur les spécialités culinaires françaises et le Beaujolais nouveau



**CCI FRANCE
MADAGASCAR**

ÉDITEUR

Chambre de Commerce et d'Industrie France Madagascar

Adresse : Résidence « Les Orchidées Blanches »

Lot II M 35 Y K Androhibe

Directeur de la publication : johanne.raharinosy@ccifm.mg

Revue par : johanne.raharinosy@ccifm.mg

ISSN : En cours d'inscription

Tarif annuel (11 numéros) : 220 000 Ariary | 77 €

• ccifm@ccifm.mg